

## PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SUNREF III – MAURICE

Développé par



Avec la participation  
financière de l'UE

En partenariat avec



Mis en oeuvre par





Depuis 2009, l'Agence française de développement (AFD) accompagne la transition de Maurice vers une économie bas carbone, résiliente au changement climatique et inclusive. Cet appui s'est d'abord illustré par deux premières lignes de crédit vertes, SUNREF I et SUNREF II. À ce titre, 100 M d'euros ont été déployés de 2009 à 2018, en partenariat principalement avec deux banques locales, la Mauritius Commercial Bank (MCB) et la SBM Bank (Mauritius) Ltd (SBM).



La troisième édition du programme (SUNREF Maurice) a été lancée en 2018 et est toujours en cours d'exécution. Il s'agit d'une ligne de crédit verte de 85 M€ mise à disposition du secteur privé (particuliers et entreprises) à travers trois banques locales : MCB, SBM et AfrAsia Bank Ltd. Des subventions à l'investissement au bénéfice des porteurs de projets vont de 5 à 16 % du montant du prêt éligible selon le type de projet (atténuation/adaptation/géne). L'Union européenne, partenaire clé du dispositif SUNREF Maurice, finance une partie des primes aux investissements - qui sont remises aux porteurs de projets éligibles, après vérification de l'installation effective des équipements - et l'assistance technique du programme.

En effet, outre le soutien financier, SUNREF Maurice propose un appui technique délégué à Business Mauritius, un acteur local majeur pour la promotion du développement économique, du capital social et de la croissance durable et inclusive pour la communauté des affaires.

SUNREF Maurice propose une approche intégrée, spécifique et innovante, combinant à la fois une offre financière dans des conditions attractives et une assistance technique dédiée aux développeurs. Le but est d'une part d'encourager les entreprises à acquérir des technologies et des équipements verts innovants et à adopter des modèles de développement plus durables, et d'autre part d'accroître leur compétitivité, améliorer leur image de marque et accéder à de nouveaux marchés.



# Avant propos

## SUNREF Maurice innove pour mieux impacter



### Laetitia Habchi Directrice de l'Agence française de développement à Maurice

L'Agence française de développement (AFD) accompagne, depuis 2009, la transition de Maurice vers une économie bas carbone, résiliente au changement climatique et inclusive. À travers le troisième volet du programme SUNREF, l'AFD encourage la création d'une filière de la finance verte grâce à une ligne de crédit de 85 millions d'euros accordés aux banques partenaires, en l'occurrence la Mauritius Commercial Bank Ltd, la SBM Bank (Mauritius) Ltd et AfrAsia Bank Ltd.

**La dimension innovante de ce programme est son dispositif d'assistance technique** qui permet aux banques d'identifier des opportunités d'investissements dans les projets d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que ceux favorisant l'égalité professionnelle femmes/hommes.

Elle sert également les entreprises à développer des projets verts éligibles, innovants et rentables en les aidant à préparer les demandes de financement vers les banques partenaires. Le succès de SUNREF Maurice repose sur son offre intégrée qui propose, en sus des prêts à conditions préférentielles, des outils d'aide à la décision en faveur d'investissements verts.

À cet effet, un Fonds d'études SUNREF a été mis en place avec l'objectif de produire une collection documentaire comprenant, entre autres, des rapports techniques, analyses de projets "pilotes" et études de faisabilité, aux thématiques très variées et multisectorielles.

Cette série documentaire est donc une exploration de sujets appelés à revêtir une importance capitale pour Maurice. Parmi ceux-ci on compte la mobilité électrique, la construction durable, les risques financiers climatiques, la gestion des effluents liquides dans l'industrie, l'impact du Pacte vert européen sur l'économie mauricienne, le potentiel de solutions durables comme l'hydrogène vert, l'agri-solaire, et enfin l'étude des mécanismes de la finance carbone et les opportunités ouvertes.

Cette collection est le fruit d'un travail de longue haleine et a pour objectif un partage d'expérience pour ceux qui souhaitent agir pour un développement soutenable de l'économie et contribuer à une transition inclusive plus juste de la société.

Par la présente, je voudrais féliciter l'équipe de l'assistance technique, notamment Business Mauritius, et les partenaires qui ont contribué à la réalisation de ces études et à leur publication. Je tiens également à exprimer ma gratitude vis-à-vis de l'Union européenne qui a permis le financement de ce fonds. Alors que nous entrons dans une nouvelles ère pour la finance durable, nous continuerons à œuvrer pour explorer de nouvelles voies et faire émerger des projets à faible impact pour Maurice.





# TABLE DES MATIÈRES

- 
- 10-11** Introduction
  - 12-13** Présentation des risques CR&E
  - 14** Étude sur les pratiques bancaires responsables
  - 15-22** Cadre de gouvernance
  - 23-27** Quels sont les risques CR&E à incorporer
  - 28-31** Approfondissement : Outils et méthodologies pour la gestion des risques climatiques
  - 32-34** Gestion des données pour les risques CR&E
  - 35-38** Rapports et divulgations
  - 38** Conclusion pour Maurice

**Liste des abréviations :**

- AFD : Agence Française de Développement
- BOM : Banque de Maurice
- CR&E : Risques climatiques et environnementaux
- ESG : Environnement, Social, Gouvernance
- KPI : Key Performance Indicator
- NGFS : Network for Greening the Financial System
- PACTA : Partnership for Carbon Accounting Financials
- RACI : Responsible, Accountable, Consulted, Informed
- RMF : Risk Management Framework
- SBTi : Science Based Targets initiative
- TCFD : Task Force on Climate-related Financial Disclosures



# I. Introduction

Les événements climatiques extrêmes se multiplient à travers le monde, entraînant des pertes économiques considérables et des bouleversements sociaux. Les conclusions du GIEC sont sans appel :

Le changement climatique est une réalité et ses impacts vont s'intensifier dans les décennies à venir. Face à cette urgence, la communauté internationale s'est mobilisée pour limiter le réchauffement climatique à travers les Accords de Paris, signés en 2015. Cependant, les entreprises et les institutions financières doivent se préparer aux impacts inévitables du changement climatique et renforcer leur résilience. La transparence sur la gestion des risques climatiques est devenue un enjeu majeur pour préserver la stabilité financière et favoriser une transition juste et équitable.

Face à l'urgence climatique et à l'évolution du cadre réglementaire, les institutions financières sont de plus en plus confrontées à la nécessité de gérer les risques liés au climat. À Maurice, la Banque de Maurice (BOM) a renforcé son exigence en matière de gestion des risques climatiques et environnementaux (CR&E). En juillet 2020, la BOM a rejoint le Network for Greening the Financial Systems (NGFS) et a publié, en avril 2022, un guide détaillé sur la gestion des risques financiers climatiques et environnementaux. Exigeant ainsi aux banques mauriciennes une feuille de route détaillant leur démarche d'intégration des risques climatiques au sein de leurs organisations.

## I. Dispositif d'accompagnement des banques partenaires

Dans ce contexte, l'Agence française de développement (AFD), à travers le programme SUNREF Maurice, a souhaité accompagner trois banques partenaires de SUNREF – AfrAsia Bank Limited, la Mauritius Commercial Bank et la State Bank of Mauritius – dans leur transition vers une intégration effective des risques CR&E. Le cabinet international d'audit, de fiscalité et de conseil MAZARS LLP a été mandaté pour mener à bien cette mission, en organisant une formation dédiée et en développant des feuilles de route personnalisées pour chaque banque. L'objectif de leur intervention était de :

- Évaluer les pratiques actuelles des banques en matière de gestion des risques CR&E et les comparer aux meilleures pratiques internationales.
- Partager, à travers une formation, des outils et méthodologies concrets pour permettre aux banques de mesurer, gérer et rapporter ces risques, en s'appuyant sur des exemples concrets et des études de cas.
- Développer des feuilles de route personnalisées pour chaque banque, afin de les guider dans la mise en œuvre d'une approche intégrée de la gestion des risques CR&E.

## **II. A propos de ce rapport**

Ce rapport a pour objectif de synthétiser les principaux enseignements tirés de cette formation et de présenter les éléments clés à retenir pour une gestion efficace des risques CR&E dans le secteur bancaire mauricien. Il s'appuie sur les travaux de Mazars, les directives de la BOM et les meilleures pratiques internationales.

**Plus précisément, ce rapport vise à :**

- Démontrer l'importance des risques climatiques pour le secteur bancaire mauricien.
- Présenter le cadre réglementaire national et international applicable.
- Partager les meilleures pratiques internationales en matière de gestion des risques CR&E.
- Proposer des méthodologies concrètes pour intégrer la gestion des risques climatiques dans les processus décisionnels des banques.

**Note :** Les éléments spécifiques aux feuilles de route personnalisées de chaque banque, étant confidentiels, ne seront pas détaillés dans ce rapport. Cependant, les principes généraux et les méthodologies présentés ici pourront servir de base à toutes les institutions financières souhaitant intégrer la gestion des risques CR&E dans leur stratégie.

**Disclaimer :** Ce rapport a été rédigé par l'assistance technique de Business Mauritius, en s'appuyant sur les travaux initiaux de Mazars. Il s'inspire notamment du kit de formation développé par Mazars, des directives de la Banque de Maurice et des meilleures pratiques internationales en matière de gestion des risques climatiques.



## 2. Présentation des risques CR&E

### I. Comprendre les risques financiers liés au climat et à l'environnement

Le changement climatique pose des risques importants pour la stabilité financière des banques à Maurice. Les risques de transition, et les risques physiques (chroniques et aigus), représentent une menace significative pour la stabilité financière. Les institutions financières doivent donc intégrer ces risques dans leurs processus de décision et mettre en place

des stratégies d'adaptation pour limiter leur exposition. Dans ce contexte, le paysage réglementaire évolue, avec des exigences croissantes pour que les institutions financières intègrent les risques CR&E dans leurs cadres de gestion des risques. Les banques doivent se conformer aux lignes directrices des organismes tels que la BOM et aux normes internationales.

Ces risques sont catégorisés en risques physiques et risques de transition.

**Risques physiques :** Les risques physiques découlent des impacts directs du changement climatique. Cela inclut les risques aigus dus à des événements météorologiques extrêmes et soudains tels que les cyclones, et les risques chroniques due à des changements graduels et à long terme du climat tels que la montée du niveau de la mer entraînant l'érosion côtière et l'inondation des zones basses.

Ces phénomènes peuvent entraîner des pertes de biens, des interruptions d'activité, une baisse de la valeur des actifs (les biens immobiliers situés dans des zones à risque peuvent perdre de leur valeur), une augmentation des coûts d'assurance. Les institutions financières sont exposées à ces risques par le biais de leurs portefeuilles de prêts et d'investissements, ou par exemple les entreprises exposées aux risques physiques chroniques peuvent faire face à des difficultés financières, augmentant ainsi le risque de défaut de paiement.

**Risques de transition :** Les risques de transition sont liés aux changements économiques, politiques, technologiques et réglementaires nécessaires pour atteindre une économie bas carbone. Ils comprennent notamment les risques de réputation, de crédit (augmentation du risque de défaut des entreprises à forte intensité carbone), les changements réglementaires (modification des normes environnementales, introduction de taxes carbone, renforcement des exigences de reporting ESG), les avancées technologiques (obsolescence des technologies liées aux énergies fossiles) et les évolutions du marché (évolution des préférences des investisseurs vers des actifs durables).

Les institutions financières peuvent être affectées par la dépréciation d'actifs liés aux énergies fossiles, l'augmentation des coûts de financement pour les entreprises à forte intensité carbone, ainsi que les nouvelles réglementations environnementales.

*Les risques financiers liés au climat et à l'environnement (CR&E) diffèrent des risques financiers traditionnels :*

Les risques financiers traditionnels, tels que le risque de crédit, de marché, opérationnel et de liquidité, ont historiquement constitué le cœur de la gestion des risques dans le secteur financier. Les institutions financières disposent ainsi de cadres de gestion bien établis pour les maîtriser. Les risques financiers liés au climat et à l'environnement (CR&E), en revanche, sont plus complexes et incertains. Ils sont souvent de nature systémique, ce qui signifie qu'ils peuvent affecter l'ensemble du système financier. De plus, leurs impacts peuvent être à long terme et difficiles à quantifier précisément.

#### a. Impact considérable des risques CR&E

- **Transversalité** : Ces risques affectent une multitude de secteurs d'activité, de régions géographiques et d'entreprises de toutes tailles.
- **Ampleur** : Leur impact peut être dévastateur et dépasser de loin celui des risques financiers traditionnels, étant qualifiés de "risques de queue".
- **Interconnexions et Nature systémique** : Les risques CR&E peuvent avoir des effets en cascade sur l'ensemble du système financier, alors que les risques traditionnels sont généralement plus circonscrits. Les risques CR&E sont étroitement liés au système socio-économique et financier, pouvant entraîner des effets en cascade sur l'ensemble de l'économie.

#### b. Endogénéité des risques CR&E

- **Détermination de l'impact futur** : L'ampleur des conséquences futures dépend directement des actions ou de l'inaction présentes. Les décisions prises aujourd'hui façonnent le niveau de risque auquel les générations futures seront confrontées.
- **Dilemme de l'action immédiate** : Les acteurs économiques sont souvent confrontés au dilemme d'agir immédiatement pour atténuer les risques ou d'attendre de disposer davantage d'informations, en assumant alors les coûts potentiels liés à l'inaction.

#### c. Incertitude profonde

- **Vitesse de changement inédite** : Le rythme auquel le climat et l'environnement évoluent est sans précédent, rendant difficile la prévision des impacts futurs.
- **Limites de l'expérience historique** : Les données historiques ne permettent pas de modéliser précisément les risques futurs, car les conditions actuelles sont sans équivalent dans le passé.
- **Horizon temporel incertain** : Le délai nécessaire pour que les risques se matérialisent est souvent indéterminé et dépasse généralement les horizons de planification classiques des entreprises.

#### d. Non-linéarité

- **Distribution et impact imprévisibles** : Les données historiques ne permettent pas de prédire de manière fiable la probabilité et l'ampleur des impacts futurs. Les modèles statistiques traditionnels peuvent être inadéquats pour évaluer ces risques.
- **Risques de queue significatifs** : Les risques extrêmes, souvent négligés dans les modèles de valorisation classiques, peuvent avoir des conséquences disproportionnées.

En somme, les risques CR&E nécessitent une approche différente de gestion des risques par rapport aux risques financiers traditionnels. En raison de leur nature complexe et évolutive, la gestion des CR&E nécessite une approche holistique intégrant des dimensions sociales, environnementales et financières. Elle requiert également des outils et des modèles spécifiques, ainsi qu'une collaboration étroite entre les différentes fonctions de l'entreprise (finance, risque, conformité, développement durable).

### 3. Étude sur les pratiques bancaires responsables

Mazars a exposé les résultats de son étude sur les pratiques bancaires responsables (2021), faisant suite à l'étude de référence de 2020. Le rapport analyse comment les banques prennent collectivement leurs responsabilités pour bâtir les nouvelles fondations d'un secteur financier durable et contribuer à des économies plus saines.

En examinant 37 banques à travers le monde, le rapport identifie les meilleures pratiques et tendances émergentes en matière de gestion des risques climatiques et des enjeux sociaux et de gouvernance. Les banques sont ensuite classées en quatre catégories : excellentes, leaders, soutiens et suiveurs.

Bien qu'il y ait une progression notable par rapport à l'édition précédente, avec davantage de banques 'leaders', de nombreux défis persistent, notamment dans les régions dépourvues de lignes directrices sectorielles et de réglementations ESG solides.

Les banques accordent une importance croissante à la durabilité, mais des lacunes importantes persistent. La plupart des

banques ont créé des fonctions dédiées à la durabilité et intègrent des facteurs ESG dans la rémunération, mais le lien entre ces facteurs et des initiatives concrètes ainsi que les performances financières reste incohérent.

Bien que les objectifs environnementaux soient courants, les objectifs d'émissions financées nettes zéro alignés sur l'Accord de Paris sont moins répandus. Les banques utilisent des cadres tels que SBTi et PACTA pour fixer des objectifs, mais l'adoption varie selon les régions.

L'évaluation du risque climatique s'améliore, avec l'utilisation d'outils tels que les cartes de chaleur et l'analyse de scénarios. Cependant, les limites en matière de données entravent une évaluation complète et la divulgation des mesures financières ajustées au risque climatique.

Les divulgations conformes à la TCFD sont en augmentation, sous l'impulsion des pressions réglementaires. Cependant, l'utilisation de méthodologies standardisées pour le calcul et la divulgation des émissions financées est incohérente.

#### Les banques devraient :

- Renforcer le lien entre la performance ESG et la rémunération.
- Adopter des méthodologies robustes pour évaluer l'impact climatique et fixer des objectifs ambitieux de réduction des émissions.
- Améliorer les capacités d'évaluation des risques climatiques et l'infrastructure de données.
- Élargir le reporting sur la durabilité conformément aux recommandations de la TCFD et utiliser des métriques standardisées pour les émissions financées.

Accéder au rapport ici : <https://www.forvismazars.com/group/en/industries/financial-services/bankingcapital-markets/responsible-banking-practices-study-2021>

## 4. Cadre de gouvernance

Si les risques financiers classiques (crédit, marché, etc.) sont bien maîtrisés, les risques climatiques et environnementaux (CR&E) introduisent une nouvelle complexité. Ces risques, souvent systémiques et à long terme, peuvent se propager à travers l'économie via divers canaux. Par exemple, une banque peut être exposée au risque climatique par le biais de ses prêts immobiliers côtiers (canal de transmission : risque physique). De plus, les réglementations environnementales strictes pourraient augmenter les coûts d'exploitation des entreprises clientes, affectant ainsi leur capacité de remboursement (canal de transmission : risque de crédit). Deux principales approches s'offrent aux banques pour intégrer les CR&E :

- **CR&E comme risque distinct** : Cette approche permet une focalisation spécifique mais peut isoler les risques climatiques du reste de la gestion des risques.
- **CR&E comme amplificateurs de risques existants** : Cette approche intègre les CR&E dans les processus existants, offrant une vision plus holistique mais nécessitant une adaptation des modèles.

**L'approche privilégiée par la Banque de Maurice est l'intégration dans les risques existants**, considérant que les risques CR&E sont des "moteurs" des risques financiers traditionnels. Une gouvernance efficace des CR&E implique :

- Intégration dans la structure existante : Les CR&E doivent être intégrés aux processus de décision et de supervision.
- Définition des rôles et responsabilités : Clarifier les rôles de chaque acteur impliqué.
- Mise en place de mécanismes de suivi : Mettre en place des indicateurs et des rapports réguliers.
- Formation et sensibilisation : Former le personnel aux enjeux liés aux CR&E.

En résumé, les banques doivent adopter une approche proactive pour intégrer les CR&E dans leur gestion des risques. Cela nécessite une compréhension approfondie des mécanismes de transmission, une adaptation des modèles existants et une gouvernance solide.

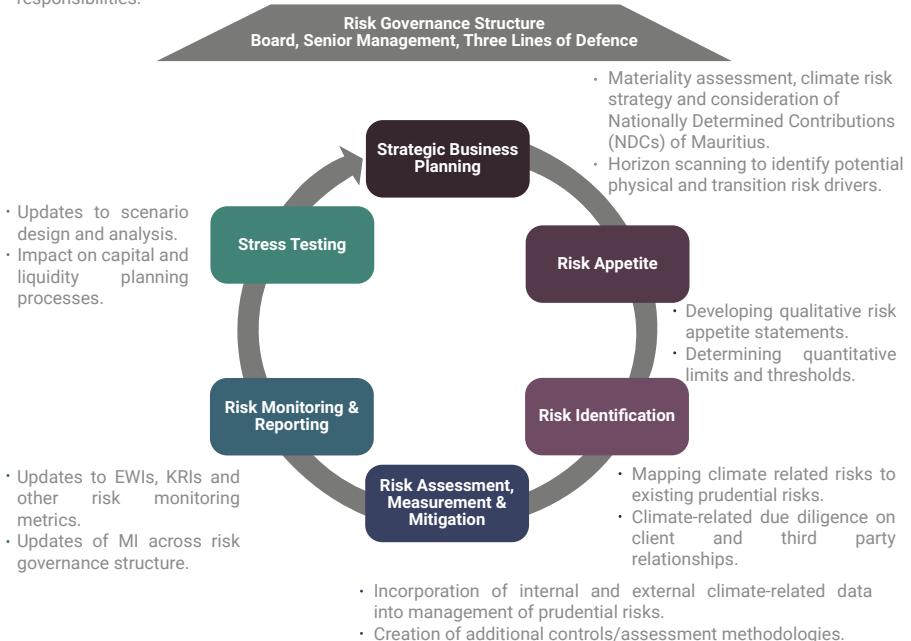


## I. Adaptation du cadre existant de gestion des risques mis en place par les banques

L'intégration des risques CR&E au sein du dispositif de gestion des risques requiert une approche globale. Il s'agit d'identifier, d'évaluer, de surveiller et de mitiger ces risques de manière continue. Cela inclut la définition d'un appétit pour le risque spécifique aux CR&E, le développement de métriques adaptées et la mise en place de limites.

### Adapting existing risk management frameworks operated by banks

- Board and Senior management oversight on climate risks.
- Allocation and communication of responsibilities.



## **II. Les attentes réglementaires du NGFS**

Le Network for Greening the Financial System (NGFS) a publié un guide à l'intention des superviseurs financiers visant à intégrer les risques climatiques et environnementaux (CR&E) dans la supervision prudentielle. Ce guide offre une feuille de route pour les régulateurs afin de gérer les impacts croissants du changement climatique sur le système financier. Le NGFS vise à développer une approche internationale harmonisée pour la gestion des risques CR&E. Les recommandations du guide ne sont pas contraignantes mais servent de référence pour les superviseurs.

**Les cinq recommandations clés sont :**

- 1. Comprendre la transmission des risques CR&E :** Les superviseurs doivent analyser comment les risques climatiques et environnementaux se propagent dans l'économie et le secteur financier, ainsi que leur impact potentiel sur les entités supervisées.
- 2. Renforcer les capacités internes :** Les superviseurs doivent élaborer une stratégie claire, mettre en place une organisation dédiée et allouer les ressources nécessaires pour gérer les risques CR&E.
- 3. Identifier les vulnérabilités :** Les superviseurs doivent identifier les expositions des entités supervisées aux risques CR&E et évaluer les pertes potentielles en cas de matérialisation de ces risques.
- 4. Communiquer les attentes :** Les superviseurs doivent clairement communiquer leurs attentes vis-à-vis des institutions financières concernant la gestion des risques CR&E.
- 5. Assurer une gestion adéquate des risques :** Les superviseurs doivent veiller à ce que les institutions financières mettent en place une gestion adéquate des risques CR&E et prendre des mesures correctives le cas échéant.

Ces recommandations soulignent la nécessité pour les superviseurs de renforcer leurs compétences en matière de risques climatiques et environnementaux. Ils doivent également développer une approche proactive pour évaluer les risques, communiquer leurs attentes aux institutions financières et prendre des mesures de supervision appropriées.

### **III. Attentes réglementaires de la BOM en matière de gouvernance**

Le guide de la BOM sur la gouvernance des risques CR&E définit les attentes réglementaires en matière de gestion de ces risques au niveau du conseil d'administration.

**Le conseil d'administration a une vue d'ensemble et réévalue régulièrement les risques financiers liés au climat et à l'environnement (CR&E) dans le cadre de sa stratégie d'entreprise :**

- Cela implique d'identifier les risques spécifiques auxquels l'entreprise est exposée (risques de transition, risques physiques, etc.), d'évaluer leur probabilité et leur impact potentiel sur les activités, la réputation et la performance financière de l'entreprise.
- Le conseil adopte une perspective à long terme pour anticiper l'émergence de nouveaux risques CR&E. Il dépasse les horizons de planification classiques pour prendre en compte les évolutions climatiques, les politiques publiques et les changements technologiques qui pourraient engendrer de nouveaux défis.
- Le conseil comprend que les risques CR&E ne sont pas uniquement des menaces, mais qu'ils peuvent aussi représenter des opportunités. L'entreprise peut développer de nouveaux produits ou services, améliorer son efficacité énergétique ou renforcer sa réputation en intégrant des pratiques durables dans ses activités.

**Une répartition claire des rôles et responsabilités :**

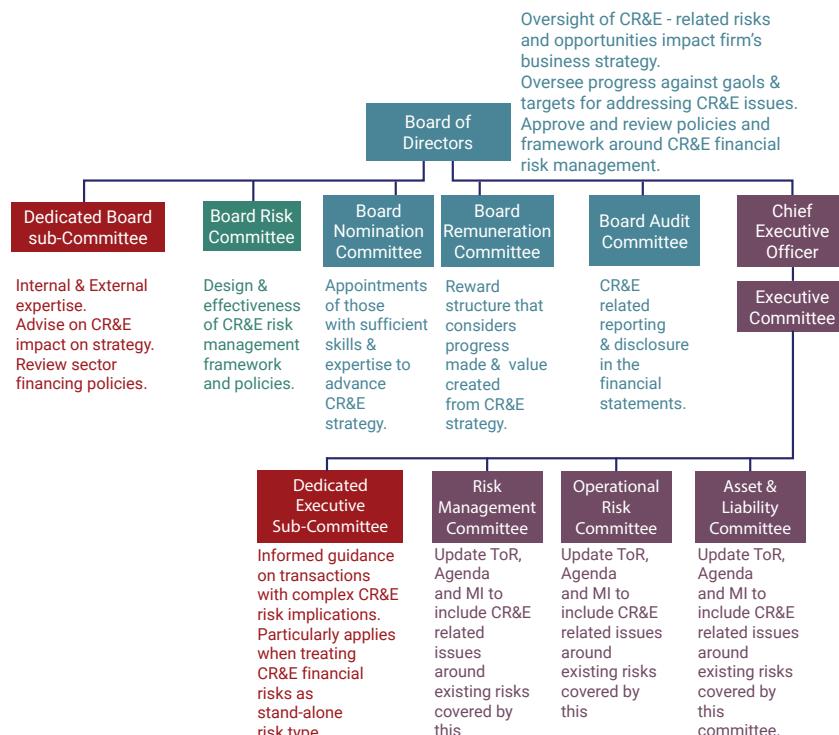
- Mise à jour des mandats du conseil d'administration et des comités pertinents pour refléter la stratégie de gestion des risques climatiques. Cela implique une révision des termes de référence pour intégrer explicitement les responsabilités liées aux risques climatiques et environnementaux, ainsi que les attentes en termes de compétences et d'expertise requises des membres de ces organes.
- Allocation précise des responsabilités de l'identification et de la gestion des risques financiers liés au climat à travers toute la structure organisationnelle. Cette répartition doit être claire et sans ambiguïté, définissant les responsabilités du conseil d'administration, des comités de direction, des départements opérationnels et des fonctions de support. Il est essentiel d'identifier un responsable principal de la gestion des risques climatiques, ainsi que des responsables secondaires au sein des différentes unités de l'organisation.

## **Une surveillance suffisante de la gestion des risques financiers CR&E et des contrôles associés**

- Suivi et gestion des risques conformément à l'appétit pour le risque. L'entreprise doit mettre en place un système de surveillance continu des risques CR&E afin de s'assurer qu'ils restent alignés avec le niveau de risque accepté par le conseil d'administration.
- Allocation de ressources adéquates, formation appropriée et compétences suffisantes pour gérer les risques financiers liés au climat. L'entreprise doit investir dans les ressources humaines et matérielles nécessaires à la gestion efficace des risques CR&E. Cela implique la formation du personnel, le développement de compétences spécifiques et l'accès à des outils et technologies adaptés.
- Reporting périodique, opportun et approprié des risques, des opportunités et de l'efficacité du cadre de gestion des risques financiers CR&E. L'entreprise doit mettre en place un système de reporting régulier permettant au conseil d'administration et à la direction de suivre l'évolution des risques CR&E, de saisir les opportunités et d'évaluer l'efficacité des mesures de gestion mises en place.

Adapting the organisational structure

### **Incorporating CR&E financial risks into governance arrangements**



## **IV. Attentes réglementaires de la BOM en matière de l'Intégration des risques financiers CR&E**

Le guide de la Bank of Mauritius (BOM) sur la gouvernance des risques climatiques et environnementaux (CR&E) définit les attentes réglementaires en matière de l'Intégration des risques financiers CR&E.

### **Intégration des risques financiers CR&E dans le cadre de gestion des risques global.**

- **Mise à jour du cadre de gestion des risques (RMF) pour inclure les risques CR&E.** Cela implique de réviser les politiques et procédures de gestion des risques existants pour y intégrer la gestion des risques climatiques et environnementaux.
- **Définition et allocation claires des rôles et responsabilités à travers les trois lignes de défense et les lignes de métier.** Une structure organisationnelle claire doit être établie, définissant les responsabilités de chaque entité dans la gestion des risques CR&E.

### **Identification, atténuation et gestion des risques financiers CR&E.**

- **Processus d'identification des risques CR&E et définition de critères et seuils de matérialité approuvés par le conseil d'administration.** L'entreprise doit mettre en place un processus systématique pour identifier les risques climatiques et environnementaux auxquels elle est exposée, ainsi que des critères pour déterminer leur importance.
- **Politiques et procédures crédibles pour gérer les expositions matérielles à travers les types de risques existants.** L'entreprise doit développer des politiques et procédures spécifiques pour gérer les risques CR&E qui ont un impact significatif sur ses activités.
- **Compréhension de l'impact des risques financiers CR&E sur les clients et contreparties.** L'entreprise doit évaluer les conséquences des risques climatiques et environnementaux sur ses clients et partenaires commerciaux.
- **Prise en compte des risques financiers CR&E dans l'évaluation du capital interne et de la liquidité.** L'entreprise doit intégrer les risques climatiques et environnementaux dans ses modèles de calcul du capital et de la liquidité pour évaluer leur impact sur la solvabilité et la capacité de financement.

### **Mesure, suivi et reporting des risques financiers CR&E.**

- **Évaluation qualitative et métriques quantitatives pour suivre les objectifs et l'appétit pour le risque.** L'entreprise doit mettre en place des indicateurs de performance clés pour mesurer l'exposition aux risques CR&E et évaluer l'efficacité des mesures de gestion.
- **Développement d'indicateurs de risque pertinents pour catégoriser les contreparties, les secteurs et les localisations géographiques.** L'entreprise doit identifier les facteurs de risque liés au climat et à l'environnement pour chaque catégorie afin de mieux évaluer l'exposition globale.
- **Fourniture opportune d'informations pertinentes au conseil d'administration et à la direction générale sur les risques et opportunités CR&E matériels.** L'entreprise doit mettre en place un système de reporting régulier pour informer les décideurs clés sur l'évolution des risques climatiques et environnementaux.

## V. Les trois lignes de défense : allocation des rôles et responsabilités

	Example activities
<b>First line</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Carry out initial climate risk assessment when onboarding clients or during periodic review of existing clients.</li> <li>• Engage with clients to understand carbon intensities and their business plans for mitigating climate risk.</li> <li>• Understand, assess and consider uncertainties and developments around timing and channels of climate risk.</li> </ul>
<b>Second line</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Set-up and own central risk frameworks.</li> <li>• Develop the tools for identifying and assessing climate risks.</li> <li>• Deliver climate risk training.</li> <li>• Develop scenarios and undertake stress testing.</li> <li>• Support first line activity to understand, assess and consider uncertainties and developments around timing and channels of climate risk.</li> </ul>
<b>Third line</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Review control design and execution.</li> </ul>

Le cadre des trois lignes de défense offre une structure pour clarifier les rôles et responsabilités dans la gestion des risques. Pour intégrer les risques financiers liés au climat et à l'environnement (CR&E) dans ce modèle, il est essentiel de comprendre la répartition actuelle des responsabilités. Cela inclut une analyse détaillée de l'allocation des rôles et responsabilités au sein de la première et de la deuxième ligne de défense pour la gestion des risques existants (crédit, opérationnel, marché, liquidité, etc.). Une telle approche exige également l'identification des comités, sous-comités et structures de gouvernance déjà en place, afin d'assurer une intégration efficace des risques CR&E.

**Organisation d'ateliers pour discuter des risques CR&E, leurs canaux de transmission et les politiques et processus de gestion des risques.** L'objectif est d'identifier les responsabilités supplémentaires nécessaires pour intégrer les risques CR&E dans les pratiques de gestion des risques existantes.

**Exploration des options d'allocation des responsabilités supplémentaires.** Il convient d'identifier les personnes ou équipes qui assumeront ces nouvelles responsabilités et de définir leurs interactions avec les autres acteurs du dispositif de gouvernance des risques.

**Formalisation de l'allocation des rôles et responsabilités.** La création d'une matrice de responsabilités (RACI) et la mise à jour des procédures opérationnelles permettront de documenter clairement les rôles et responsabilités.

**Validation par les comités de gouvernance.** L'allocation des responsabilités doit être approuvée par les organes de gouvernance compétents.

## VI. Intégration des risques CR&E dans le cadre d'appétit pour le risque

Le cadre d'appétit pour le risque joue un rôle crucial dans la gestion des risques financiers liés au climat et à l'environnement (CR&E).

- **Considération des stratégies commerciales, du portefeuille existant et du type d'exposition aux risques climatiques.** L'appétit pour le risque doit être aligné avec la stratégie globale de l'entreprise et tenir compte des secteurs d'activité, des régions géographiques et des types de risques climatiques auxquels l'entreprise est exposée.
- **Détermination du niveau de tolérance aux risques climatiques.** L'entreprise doit définir clairement le niveau de risque climatique qu'elle est prête à accepter, en tenant compte de son profil de risque global et de sa capacité à absorber les pertes potentielles.
- **Développement et approbation d'une déclaration qualitative.** Une déclaration d'appétit pour le risque climatique doit être formulée de manière claire et concise, en définissant les objectifs et les limites en termes de risques climatiques.
- **Identification de métriques pertinentes, définition de seuils et limites associés, et cascade à travers la banque.** Des indicateurs de performance clés (KPI) doivent être définis pour mesurer l'exposition aux risques climatiques et suivre l'évolution de la situation.
- **Intégration des résultats des analyses de scénarios et d'impact.** Les métriques utilisées doivent permettre d'évaluer l'impact potentiel des différents scénarios climatiques sur la situation financière de l'entreprise.

La déclaration d'appétit pour le risque climatique doit prendre en compte les éléments suivants :

- **Intérêts financiers à long terme de l'entreprise.** L'appétit pour le risque doit être cohérent avec la vision stratégique de l'entreprise et sa capacité à générer des rendements sur le long terme.
- **Impact des décisions actuelles sur les risques futurs.** Le conseil d'administration doit être conscient que les décisions prises aujourd'hui peuvent avoir des conséquences sur les risques climatiques futurs.
- **Résultats des tests de stress.** Les scénarios de stress climatique permettent d'évaluer la résistance de l'entreprise à des chocs climatiques extrêmes.
- **Incertitudes liées au timing et aux canaux de transmission des risques CR&E.** La déclaration d'appétit pour le risque doit prendre en compte le caractère incertain des risques climatiques et leur capacité à se propager à travers l'économie.
- **Sensibilité du bilan aux principaux facteurs de risque et conditions externes.** L'entreprise doit identifier les éléments clés qui influencent son exposition aux risques climatiques et leur impact sur le bilan.

**En conclusion,** la déclaration d'appétit pour le risque climatique est un élément essentiel de la gestion globale des risques. Elle doit être claire, cohérente et adaptée à la stratégie de l'entreprise.

## 5. Quels risques CR&E incorporer aux risques traditionnels

La Banque Centrale Européenne (BCE) a publié un guide définissant les attentes prudentielles en matière de gestion et de divulgation des risques climatiques et environnementaux. Ce document vise à assurer une gestion solide et transparente de ces risques dans le cadre réglementaire actuel. Le guide détaille les attentes de la BCE concernant l'intégration des risques climatiques et environnementaux dans la stratégie d'entreprise, la gouvernance et le cadre de gestion des risques. Il souligne également l'importance d'une transparence accrue par le biais de divulgations améliorées.

Risks Affected	Physical risks		Transition risks	
	Climate-related	Environmental	Climate-related	Environmental
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Extreme weather events</li><li>• Chronic weather patterns</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Water stress</li><li>• Resource scarcity</li><li>• Biodiversity loss</li><li>• Pollution</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Policy and Regulation</li><li>• Technology</li><li>• Market Sentiment</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Policy and Regulation</li><li>• Technology</li><li>• Market Sentiment</li></ul>
Credit	Probabilities of Default (PD) and Loss Given Default (LGD) of exposures within sectors of geographies vulnerable to physical risk through lower collateral valuations in real estate portfolios as a result of increase floor risks.		Energy efficiency standards may trigger substantial adaptation costs and lower corporate profitability which may lead to higher PD as well as lower collateral values.	
Market	Severe physical events may lead to shifts in market expectations and could result in sudden repricing (valuation models), higher volatility and losses in asset values on some markets.		Transition risk drivers may generate an abrupt repricing of securities and derivatives, for example for products associated with industries affected by asset stranding.	
Operational	Bank's operations may be disrupted to physical damage to property, branches and data centres as a result of extreme weather events.		Changing consumer sentiment regarding climate issues can lead to reputation and liability risks for the bank as a result of scandals caused by the financing of environment controversial activities.	
Liquidity	Liquidity risks may be affected in the event of clients withdrawing money from their accounts in order to finance damage reports.		An abrupt repricing of securities for instance due to asset stranding, may reduce the value of banks' High-Quality Liquid Assets thereby affecting liquidity buffers.  Transition risk drivers may affect the viability of some business lines and lead to strategic risks for specific business models if the necessary adaptions or diversification are not implemented.	

## I. Risque de crédit

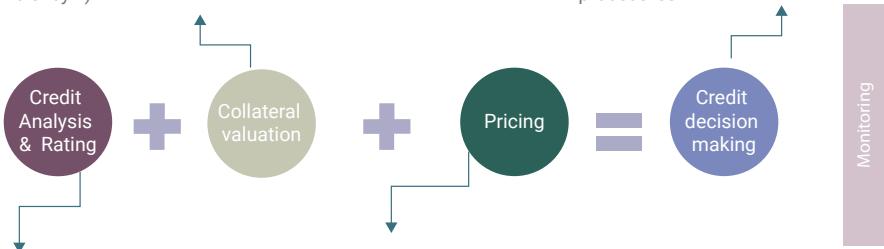
L'intégration des risques climatiques et environnementaux (CR&E) dans l'évaluation du risque de crédit est essentielle pour une gestion prudente du portefeuille. Les institutions financières doivent adapter leurs méthodologies pour identifier et évaluer l'exposition des emprunteurs aux risques CR&E. Les risques CR&E peuvent affecter la solvabilité des emprunteurs. Les banques doivent évaluer comment les risques physiques et de transition impactent la capacité des emprunteurs à rembourser les prêts.

Les Lignes directrices de l'ABE sur l'origine et le suivi des crédits mettent l'accent sur la mise en place de méthodes d'évaluation du risque de crédit robustes et adaptées à chaque institution financière. Bien que les lignes directrices ne prescrivent pas de méthodes spécifiques, elles fournissent un cadre général qui encourage les institutions à adopter une approche prudente et fondée sur des données. Éléments clés selon les Lignes directrices de l'ABE :

- **Évaluation qualitative et quantitative** : L'évaluation de la solvabilité d'un emprunteur doit combiner une analyse quantitative (ratios financiers, scores de crédit) et une analyse qualitative (plan d'affaires, environnement concurrentiel, etc.).
- **Données fiables et exhaustives** : Les institutions doivent disposer de données de qualité pour effectuer leurs analyses. Ces données doivent être à jour, pertinentes et cohérentes.
- **Modèles de scoring personnalisés** : Les institutions sont encouragées à développer des modèles de scoring adaptés à leurs portefeuilles spécifiques, en tenant compte des caractéristiques de leurs clients et des produits qu'elles proposent.
- **Stress tests** : Les institutions doivent effectuer des stress tests pour évaluer la résistance de leur portefeuille de crédit à différents scénarios économiques.
- **Suivi continu** : Les institutions doivent mettre en place un système de suivi continu de leurs crédits, afin de détecter les premiers signes de dégradation de la qualité de crédit.

### Mise à jour de toutes les étapes du processus d'attribution des crédits :

- Consider CR&E factors affecting the value of collateral ("stranded assets", insurance coverage, energy efficiency...).
- Incorporate CR&E factors in its credit risk appetite, risk management policies and procedures.



- Consider CR&E risks and their impact on the financial conditions of borrowers.
- Perform intensive analysis in loans or borrowers associated with a higher CR&E risk.
- Assess, monitor and manage sectoral/geographie/single name concentration.
- Reflect in loan pricing, all relevant costs arising from CR&E risks.

## *Evaluation des emprunteurs*

**Définition d'un indicateur/notation de risque général pour les emprunteurs en considérant les facteurs CR&E.** Cette étape permet d'identifier les emprunteurs potentiellement exposés, directement ou indirectement, à des risques CR&E accrus. Les expositions critiques doivent être mises en évidence et intégrées aux analyses de scénarios.

**Détermination de seuils de matérialité et de mesures de mitigation appropriées.** Il est nécessaire d'établir des critères pour déterminer l'importance des risques CR&E et de définir les actions à mettre en oeuvre pour les atténuer.

**Exemples de pratiques d'évaluation des emprunteurs sous l'angle des risques CR&E :**

- **Scorecard de durabilité** : Utilisation de scorecards intégrant des aspects qualitatifs liés à la durabilité.
- **Mise à jour des modèles de scoring internes** : Inclusion de variables environnementales dans les modèles de scoring sectoriels.
- **Probabilités de défaut (PD) ajustées au climat** : Calcul de PD spécifiques intégrant les risques climatiques, comparées aux PD traditionnelles.

**En résumé,** les institutions financières doivent adapter leurs méthodes d'évaluation du risque de crédit pour prendre en compte les facteurs CR&E. Cela implique d'identifier les emprunteurs vulnérables, d'évaluer l'impact potentiel des risques climatiques et de mettre en place des mesures de gestion appropriées.

## **II. Risque de liquidité et de marché**

Les risques climatiques peuvent se manifester de multiples façons et affecter les institutions financières à travers différents canaux. Parmi les plus importants, on retrouve les risques de marché et de liquidité.

**Les risques de marché** liés au climat se traduisent par des fluctuations importantes des prix des actifs financiers en réponse à des événements climatiques extrêmes ou à des changements dans les politiques climatiques. Ces fluctuations peuvent engendrer des pertes significatives pour les banques.

- **Volatilité des prix** : Les événements climatiques extrêmes ou les politiques de transition énergétique peuvent entraîner une volatilité accrue des prix des actifs, notamment des actifs liés à l'énergie, à l'agriculture et à l'immobilier.
- **Corrélations entre les actifs** : Les risques climatiques peuvent modifier les corrélations entre les différents actifs financiers, rendant les portefeuilles plus difficiles à diversifier.

**Les risques de liquidité** liés au climat découlent des difficultés à vendre ou à acheter des actifs à un prix raisonnable en raison de chocs climatiques ou de changements réglementaires.

- **Sécheresse des marchés** : Les événements climatiques extrêmes peuvent entraîner une baisse de la liquidité sur certains marchés, notamment ceux liés aux actifs physiques exposés au climat (immobilier, agriculture).
- **Concentration des risques** : Une concentration excessive des actifs dans des secteurs ou des régions particulièrement vulnérables au changement climatique peut augmenter le risque de liquidité.
- **Fuite des investisseurs** : Les investisseurs peuvent se retirer des marchés considérés comme étant trop exposés aux risques climatiques, entraînant une baisse de la liquidité.

**Interdépendance des risques** : Les risques de marché et de liquidité sont étroitement liés. Une forte volatilité des prix peut par exemple entraîner une baisse de la liquidité, rendant plus difficile pour les banques de couvrir leurs positions. De même, une perte de confiance des investisseurs peut entraîner une baisse des prix des actifs et une réduction de la liquidité.

#### *Méthodologie et outils disponibles*

Les banques doivent donc mettre en place des outils et des procédures pour évaluer et gérer ces risques de liquidité spécifiques, en tenant compte des caractéristiques de leurs portefeuilles et de leur exposition sectorielle.

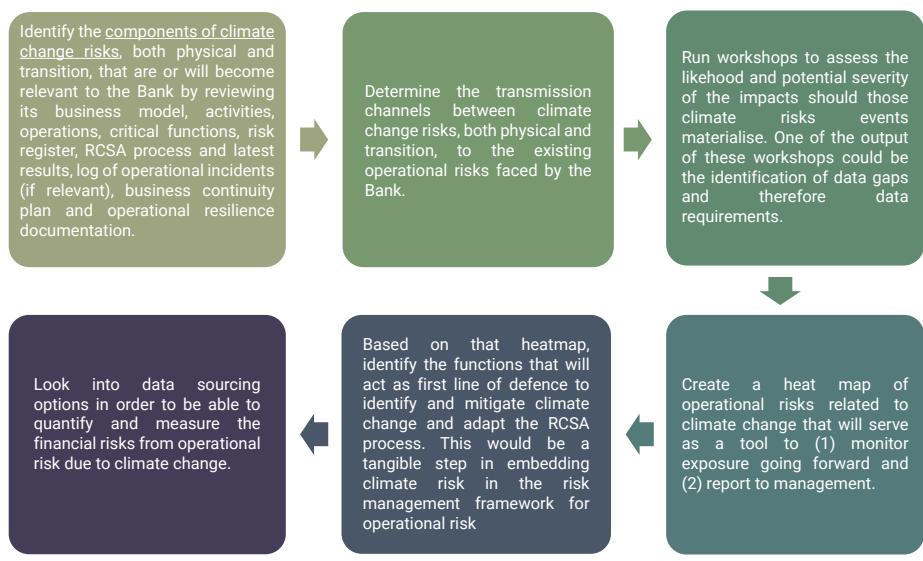
- **Scénarios climatiques** : Ces scénarios permettent de simuler différents futurs climatiques et d'évaluer l'impact de ces évolutions sur les portefeuilles de crédit et les actifs des banques. Ils sont souvent basés sur les scénarios du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).
- **Modèles de valorisation d'actifs** : Ces modèles permettent d'évaluer la valeur actuelle nette des actifs en tenant compte des risques climatiques. Ils sont particulièrement utiles pour évaluer les actifs immobiliers et les infrastructures.
- **Stress tests climatiques** : Les stress tests climatiques permettent d'évaluer la résistance d'une banque à des chocs climatiques extrêmes, tels que des inondations, des sécheresses ou des ouragans. Ils permettent d'identifier les vulnérabilités et de mettre en place des plans d'action.
- **Outils de mesure de l'empreinte carbone** : Ces outils permettent de mesurer l'empreinte carbone des portefeuilles de crédit et d'identifier les secteurs les plus émetteurs.

### III. Risque opérationnel

Les risques CR&E peuvent avoir des conséquences significatives sur les activités bancaires, notamment en termes de perturbation des activités, de réputation et de contentieux, ainsi que sur les chaînes d'approvisionnement. En voici quelques exemples :

- **Risques de perturbation des activités** : Les événements climatiques extrêmes (inondations, cyclones, sécheresse) peuvent entraîner la destruction d'infrastructures, des interruptions d'activité et des pertes de données.
- **Risques de réputation** : Les banques peuvent subir des dommages à leur réputation en cas de manquement à leurs obligations environnementales ou de responsabilité sociale.
- **Poursuites judiciaires** : Les banques peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires pour leur responsabilité dans des dommages environnementaux ou pour des pratiques commerciales non durables.
- **Risques liés à l'outsourcing et aux chaînes d'approvisionnement** : Les fournisseurs peuvent être exposés à des risques climatiques qui peuvent affecter leur capacité à fournir des biens ou des services.

*Approche de la mise à jour du cadre de gestion du risque opérationnel*



# 6. Approfondissement : Outils et méthodologies pour la gestion des risques climatiques

## IV. Tests de résistance (scénarios de stress) pour les risques CR&E

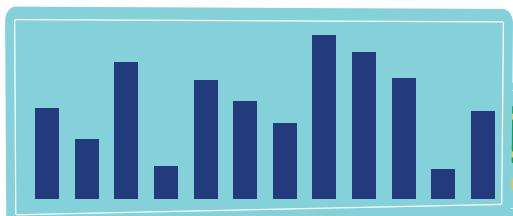
Les régulateurs exercent une pression croissante sur les institutions financières pour qu'elles évaluent leur exposition aux risques climatiques à travers des analyses de scénarios prospectifs. Les tests de résistance (ou stress tests) sont des simulations utilisées par les institutions financières pour évaluer la résilience de leurs portefeuilles face à des scénarios extrêmes. Pour les risques liés au climat et à l'environnement, les tests de résistance peuvent aider les banques à comprendre l'impact potentiel des événements climatiques et des transitions économiques sur leur stabilité financière.

*Guide de la nomenclature de la BOM sur l'analyse de scénarios :*

- Évaluer l'ampleur et l'impact potentiel des risques sur la solvabilité, la liquidité et la viabilité du modèle d'entreprise.
- Prendre en compte les risques physiques et de transition adaptés au modèle d'entreprise.
- Commencer dès maintenant à développer des capacités d'analyse de scénarios.
- Les scénarios couvrent le court terme (horizon de planification de l'entreprise) et le long terme (dans plusieurs dizaines d'années sur la base du modèle d'entreprise actuel).
- Tirer parti des informations prospectives, des données accessibles au public et des conseils pragmatiques des praticiens de l'industrie (par exemple, le Réseau pour l'écolégislation du système financier) (NGFS).

*Autres pratiques réglementaires*

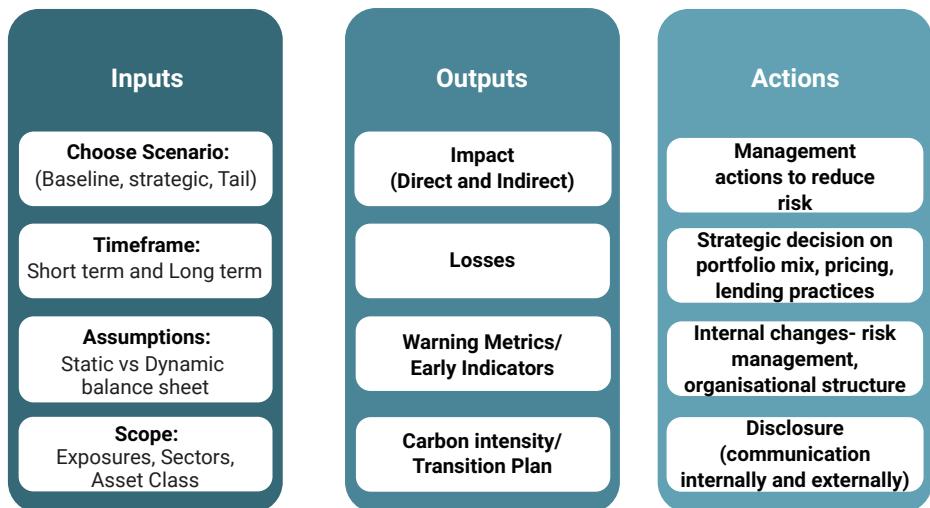
- L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) en France a lancé un exercice pilote d'évaluation des risques climatiques en 2020.
- La Banque d'Angleterre a réalisé un scénario exploratoire biennal (BES) en juin 2021.
- La BCE a demandé des tests de résistance climatique pour les banques en 2022.



## Construction de scénarios de stress

La construction de scénarios de stress implique plusieurs étapes clés :

- **Identification des risques pertinents** : Les banques doivent identifier les risques physiques et les risques de transition qui sont pertinents pour leurs activités.
- **Développement de scénarios extrêmes mais plausibles** : Les scénarios doivent représenter des situations extrêmes mais plausibles. Par exemple, un scénario pourrait inclure une série de tempêtes de grande intensité ou une transition rapide vers une économie à faible émission de carbone qui affecte les secteurs industriels clés.
- **Quantification des impacts** : Les impacts potentiels des scénarios doivent être quantifiés. Cela inclut l'évaluation des pertes potentielles de crédit, des fluctuations de marché, et des perturbations opérationnelles.
- **Évaluation des résultats** : Les résultats des tests de résistance doivent être évalués pour comprendre l'impact sur les ratios de capital, la liquidité, et les autres indicateurs de performance financière.



## V. Calcul des risques de crédit et de marché

Les méthodologies utilisées pour calculer les risques de crédit et de marché en tenant compte des risques CR&E sont cruciales pour obtenir des résultats précis et pertinents.

### Calcul des risques de crédit

- **Évaluation de la solvabilité des emprunteurs :** Les risques climatiques peuvent affecter la capacité des emprunteurs à rembourser leurs prêts. Par exemple, une entreprise située dans une zone sujette aux inondations pourrait voir ses revenus diminuer, affectant ainsi sa capacité de remboursement.
- **Modèles de notation de crédit :** Les modèles de notation de crédit doivent intégrer les variables liées aux risques climatiques. Cela peut inclure des facteurs tels que la vulnérabilité géographique, la dépendance aux ressources naturelles, et l'exposition aux régulations environnementales.
- **Stress tests spécifiques au crédit :** Les banques doivent réaliser des stress tests spécifiques au crédit pour évaluer comment les scénarios climatiques extrêmes pourraient affecter leurs portefeuilles de prêts. Cela inclut l'analyse des taux de défauts et des pertes sur prêts sous différents scénarios climatiques.

### Calcul des risques de marché

- **Évaluation de l'impact sur les prix des actifs :** Les événements climatiques et les transitions économiques peuvent entraîner des fluctuations importantes des prix des actifs. Par exemple, une réglementation stricte sur les émissions de carbone pourrait réduire la valeur des actifs dans les industries à forte intensité de carbone.
- **Modélisation des chocs de marché :** Les modèles de risque de marché doivent inclure des chocs de marché potentiels liés aux risques climatiques. Cela peut inclure des changements rapides des prix des matières premières, des actions, et des obligations en réponse à des événements climatiques ou à des annonces politiques.
- **Tests de résistance pour les portefeuilles de marché :** Les banques doivent effectuer des tests de résistance sur leurs portefeuilles de marché pour évaluer l'impact des scénarios climatiques extrêmes sur leurs positions de marché. Cela inclut l'évaluation des pertes potentielles et des impacts sur les ratios de liquidité et de capital.

### Exemple de scénario de stress climatique

Un exemple de scénario de stress pourrait inclure une combinaison de risques physiques et de transition :

- **Risque physique :** Une série de tempêtes de grande intensité affectant plusieurs régions géographiques clés où la banque a des actifs et des emprunteurs.
- **Risque de transition :** Une transition rapide vers des politiques de carbone zéro entraînant une baisse significative des valeurs des actifs dans les industries à forte intensité de carbone, comme le pétrole et le gaz.

Dans ce scénario, la banque devrait évaluer les impacts sur :

- Les taux de défaut des emprunteurs affectés par les tempêtes.
- Les pertes de valeur des actifs de marché liés aux industries à forte intensité de carbone.
- Les besoins en capital et en liquidité pour couvrir les pertes potentielles.

## VI. L'empreinte carbone

L'empreinte carbone est un indicateur clé pour les banques souhaitant évaluer leur exposition aux risques climatiques. En intégrant l'empreinte carbone dans leurs stress tests, les banques peuvent mieux comprendre leur vulnérabilité aux changements climatiques et prendre des décisions éclairées pour renforcer leur résilience. L'empreinte carbone est un indicateur de plus en plus utilisé dans les stress tests climatiques. Elle permet d'évaluer :

- **La sensibilité de la banque aux risques physiques** : Une forte empreinte carbone peut indiquer une exposition élevée à des actifs physiques vulnérables aux changements climatiques (immobilier côtier, infrastructures énergétiques fossiles).
- **La capacité de la banque à s'adapter à la transition énergétique** : Une empreinte carbone élevée peut refléter une dépendance à des secteurs à forte intensité carbone, ce qui peut poser des risques de transition.



## 7. Gestion des données pour les risques CR&E

Des données précises sont essentielles pour gérer les risques CR&E. Les données (Environnement, Social, Gouvernance) sont des informations qui permettent d'évaluer l'impact d'une entreprise, d'un produit financier ou d'un instrument financier sur l'environnement, la société et la gouvernance. Ces données sont essentielles pour comprendre l'exposition d'une entité aux risques climatiques et environnementaux.

Les entreprises doivent comprendre, à un niveau granulaire, comment leurs bilans et leurs modèles économiques sont exposés aux risques climatiques actuels et futurs, afin de pouvoir prendre dès aujourd'hui les bonnes mesures de gestion. Cela implique d'investir dans leurs capacités de données et de modélisation, et d'examiner attentivement les données qu'elles obtiennent de tiers. Cela signifie qu'il faut s'assurer que les conseils d'administration et les cadres supérieurs considèrent le risque climatique comme une priorité stratégique et enfin, veiller à ce que les entreprises disposent de ressources financières suffisantes pour absorber les pertes liées au changement climatique.

Use Cases	Basic	Stretch	Advanced
Transition risk exposure	Exposure to carbon-related assets by sector (as % portfolio/underwriting activity).	Transition risk heatmap by sector/technology/geography.	Anticipated financial impacts of the climate transition based on scenario analysis.
Physical risk exposure	Proportion of investing or financing activities vulnerable to physical risk.	Physical risk heatmap by sector/geography.	Anticipated financial impacts of physical risked based on scenario analysis.
Decarbonising portfolios	Financed emissions - historical/current/absolute and intensity) <sup>14</sup> .	Financed emissions - current/historical/future (absolute and intensity).	Portfolio alignment metrics.
Mobilising transition finance	Exposure to climate-related opportunities (as % overall portfolio/underwriting activity).	Carbon return metric (e.g. avoided emissions).	Climate-related capex intensity (capex on climate solutions as % of total capex).
Engagement	Proportion of engagement meetings (total and by portfolio) on climate risk/opportunity, by theme.	No./% of engagements where positive progress achieved against objectives.	No./% of advanced interventions.

Les banques doivent identifier les sources de données pertinentes et les proxys pour mesurer les impacts climatiques.

- **Agrégation des données déclarées par les clients** : Des systèmes efficaces d'agrégation des données sont nécessaires pour fournir des informations opportunes et précises sur les risques CR&E aux parties prenantes. Les clients peuvent être invités à fournir des informations sur leurs émissions de carbone, par exemple en utilisant des outils de calcul d'empreinte carbone.
- **Proxies** : Les banques peuvent utiliser des données indirectes pour estimer les émissions de carbone des clients, telles que :
  - Certificats de performance énergétique (EPC) : Les EPC peuvent fournir des informations sur la consommation d'énergie des bâtiments.
  - Données sur les boîtes aux lettres : Ces données peuvent être utilisées pour estimer la taille des ménages et la consommation d'énergie associée.
- **Fournisseurs de données ESG** : Il existe divers fournisseurs de données et d'outils que les banques peuvent exploiter pour améliorer leurs capacités de gestion des risques CR&E. Cela inclut les fournisseurs de données climatiques, d'outils de modélisation des risques et de logiciels de reporting. Les banques peuvent s'abonner à des fournisseurs de données ESG qui collectent et analysent des informations sur l'impact environnemental des entreprises.
- **Données gouvernementales** : Les gouvernements peuvent fournir des données sur les émissions de carbone des entreprises et des secteurs économiques.
- **Produits de notation ESG** : Ces produits fournissent une évaluation globale de la performance ESG d'une entité, en utilisant un système de notation défini. Les produits de notation qui sont commercialisés comme fournissant une opinion sur une entité, un instrument financier ou un produit, le profil ou les caractéristiques de CR&E d'une entreprise ou son exposition aux risques de CR&E, climatiques ou environnementaux ou son impact sur la société et l'environnement. Cela peut être problématique en raison d'un manque de transparence sur les méthodes de notation.<sup>1</sup>

**Importance de la qualité des données** : La qualité des données est essentielle pour l'évaluation des risques climatiques. Les banques doivent s'assurer que les données qu'elles collectent sont précises, complètes et à jour.



<sup>1</sup> Source: ESMA Call for evidence on market characteristics for ESG rating providers in the EU

## I. Défis liés à la collecte et à l'utilisation des données CR&E

La collecte et l'utilisation des données CR&E pour la gestion des risques climatiques présentent plusieurs défis :

### a. Héritage des systèmes existants

- **Legacy books:** Les systèmes informatiques existants peuvent être obsolètes et ne pas être adaptés à la collecte et à l'analyse des données CR&E.
- **Tâches chronophage:** La collecte et le traitement des données CR&E peuvent être des tâches chronophage, en particulier pour les grandes institutions financières.
- **Informations non disponibles:** Certaines données CR&E peuvent être difficiles à obtenir, notamment pour les petites entreprises ou les secteurs moins développés.

### b. Limitations des proxies

- **Vue incomplète et inexacte:** Les proxies (comme les EPC ou les données sur les boîtes aux lettres) peuvent fournir une vue incomplète et inexacte de l'exposition aux risques climatiques.
- **Variabilité des facteurs de conversion:** Les facteurs de conversion utilisés pour calculer les émissions de carbone à partir des proxies peuvent varier selon les méthodes et les données utilisées.

### c. Divergences méthodologiques

- Méthodologies différentes: Les différents fournisseurs de données ESG et climatiques peuvent utiliser des méthodologies différentes pour calculer les émissions de carbone et évaluer l'exposition aux risques climatiques.
- Conclusions divergentes: Cela peut entraîner des conclusions différentes et rendre difficile la comparaison des résultats.

### d. Granularité des données scientifiques

- **Données globales et moyennes:** Les données climatiques disponibles sont souvent globales ou moyennées, ce qui peut limiter leur pertinence pour l'évaluation des risques climatiques au niveau local.
- **Besoin de données plus granulaires:** Les banques ont besoin de données climatiques à une échelle géographique plus fine pour évaluer l'exposition de leurs clients et de leurs actifs.



# 8. Rapports et divulgations

## I. Guide de la nomenclature de BOM sur les informations à fournir

- Développer une approche appropriée pour des informations de haute qualité.
- Refléter l'évolution de la compréhension par l'entreprise du risque climatique et de l'impact du modèle d'entreprise.
- Les informations divulguées doivent tenir compte de l'évolution des besoins des parties prenantes.
- S'engager dans des initiatives plus larges sur la divulgation des risques climatiques.
- Aller au-delà des informations obligatoires pour améliorer la transparence et être plus perspicace.
- Lieu de publication - états financiers.
- Commencer à publier en utilisant le format de la TCFD à partir de la fin de l'exercice au 31 décembre 2023.

Le Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) a publié des lignes directrices supplémentaires spécifiquement conçues pour le secteur bancaire. Ces lignes directrices visent à fournir un contexte supplémentaire pour aider les banques à préparer des divulgations cohérentes avec les recommandations du TCFD. Elles couvrent notamment la gouvernance, la gestion des risques, la stratégie, les métriques et la divulgation des risques climatiques. En suivant ces lignes directrices, les banques peuvent s'assurer que leurs divulgations sont complètes, pertinentes et conformes aux attentes du TCFD.



	<b>Governance</b>	<b>Strategy</b>
TCFD's recommendations	Disclose the organisation's governance around climate-related risks and opportunities.	Disclose the actual and potential impacts of climate-related and opportunities on the organisation's business, strategy, and financial planning where such information is material.
	(a) Describe the board's oversight of climate-related risks and opportunities.	(a) Describe the climate-related risks and opportunities the organisation has identified over the short, medium and long term.
	(b) Describe management's role in assessing and managing climate-related risks and opportunities.	(b) Describe the impact of climate related risks and opportunities on the organisation's business, strategy and financial planning.
		(c) Describe the resilience of the organisation's strategy, taking into consideration different scenarios including a 2°C or lower scenario.
BOM's requirements	Financial institutions shall disclose:	Financial institutions shall disclose:
	Their governance process regarding climate-related and environmental financial risks. this shall include the roles and responsibilities of the board and senior management.	(i) Their strategy for climate related and environmental financial risks.
		(ii) Their climate-related and environmental financial risks and opportunities which have been identified over the short, medium, and long term and the impact thereof their strategy and financial planning.

<b>Risk Management</b>	<b>Metrics and targets</b>
Disclose how the organisation identifies, assesses, and managed climate-related risks.	Disclose the metrics and targets used to assess and manage relevant climate-related risks and opportunities where such information is material.
(a) Describe the organisation's processes for identifying and assessing climate-related risks.	(a) Disclose the metrics used by the organisation to assess climate-related risks and opportunities in line with its strategy and risk management process.
(b) Describe the organisation's processes for managing climate-related risks.	(b) Disclose Scope 1, Scope 2, and if appropriate, Scope 3 greenhouse gas (GHG) emissions, and the related risks.
(c) Describe how processes for identifying, assessing, and managing climate-related risks are integrated into the organisation's overall risk management.	(c) Describe the targets used by the organisation to manage climate-related risks and opportunities and performance against targets.
Financial institutions shall disclose:	Financial institutions shall disclose:
(i) The processes for identifying, assessing and managing climate-related risks and environmental financial risks.	(i) The key performance indicators they have used, with regard to climate-related and environmental financial risks, for the purposes of their strategy setting and risk management.
(ii) The elements which were considered in their assessment of the materiality of climate-related and environmental financial risks.	(ii) The current performance of their key performance indicators and key risk indicators against their internal targets and against relevant climate and environment goals.
(iii) How climate-related and environmental financial risks are integrated in their overall risk management framework.	(iii) The reference methodologies, definitions and criteria associated with the metrics and targets included in their disclosure.

## **II. L'évolution des exigences en matière de reporting climatique**

Les exigences en matière de reporting climatique évoluent rapidement au niveau mondial, reflétant la prise de conscience croissante de l'urgence climatique et de l'importance de la transparence financière. Plusieurs initiatives internationales et nationales ont été mises en place pour encourager les entreprises à divulguer des informations sur leur exposition aux risques climatiques et leurs stratégies de transition.

### **Principales initiatives internationales**

**Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)** : Le TCFD a publié des recommandations volontaires pour l'établissement de rapports sur les risques financiers liés au climat. Ces recommandations sont largement reconnues et adoptées par les entreprises et les investisseurs.

**Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)** : L'UE a adopté la SFDR pour renforcer la transparence des produits financiers durables et des activités des acteurs financiers en matière de durabilité.

**Green Taxonomy** : L'UE a également mis en place une taxonomie verte pour définir les activités économiques qui contribuent à la transition vers une économie durable.

**L'ISSB** : Créé par le Conseil des normes internationales de comptabilité (IASB), l'ISSB a pour objectif de développer un ensemble de normes mondiales de durabilité qui seront intégrées aux états financiers. Ces normes visent à fournir aux investisseurs des informations comparables et fiables sur les impacts sociaux et environnementaux des entreprises.

Pour le moment, les banques doivent naviguer entre les normes de reporting volontaires et obligatoires. Les normes volontaires incluent des cadres tels que le Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), tandis que les normes obligatoires sont imposées par les régulateurs. Adopter les meilleures pratiques de l'industrie en matière de reporting et de divulgation peut améliorer la transparence et la confiance des parties prenantes.

## **9. Conclusion pour Maurice**

La consultation de Mazars a mis en évidence un certain nombre de défis auxquels sont confrontées les banques mauriciennes en matière d'intégration des risques climatiques et environnementaux (CR&E) :

- **Manque de maturité** : Les banques sont encore aux premiers stades de l'intégration des CR&E dans leurs opérations.
- **Cadre réglementaire en développement** : Le cadre réglementaire mauricien est en évolution, nécessitant une adaptation constante des pratiques bancaires.
- **Données insuffisantes** : La collecte et l'analyse de données pertinentes pour évaluer les risques climatiques sont limitées.
- **Gouvernance et organisation peu développées** : La gouvernance autour des CR&E est peu développée, et les responsabilités ne sont pas clairement définies.
- **Manque de compétences** : Les équipes bancaires manquent de compétences spécifiques pour évaluer et gérer les risques climatiques.

L'intégration des risques climatiques est un processus complexe et progressif. Les banques mauriciennes doivent adopter une approche stratégique et coordonnée pour relever ce défi. En renforçant leur gouvernance, en développant leurs compétences, en améliorant la qualité de leurs données et en collaborant avec les parties prenantes, les banques peuvent non seulement réduire leur exposition aux risques climatiques mais aussi saisir les nouvelles opportunités qui émergent dans un monde en transition.

